

... et sur **NOUS !**

... comprendre les indicateurs (score, cotation...) sur la qualité et la sécurité des soins des établissements de santé.



Les indicateurs nationaux permettent de mesurer annuellement la qualité et la sécurité des soins de l'établissement. Ils sont affichés dans tous les établissements de santé.

● **En tant que patient, cet établissement gère-t-il bien mon dossier ? Mon médecin sera-t-il rapidement et correctement informé des soins que j'ai reçus ?**

Pour cela, je dois me reporter aux indicateurs de Tenue du Dossier Patient (indicateur TDP) et de Délai d'Envoi du Courrier de fin d'hospitalisation (indicateur DEC), qui me montreront le niveau de qualité atteint par l'établissement sur ces deux points.

● **Cet établissement surveille-t-il la douleur et la prise en charge nutritionnelle ?**

Les indicateurs TRD et DTN m'informent sur la TRAçabilité de l'évaluation de la Douleur (indicateur TRD) et sur la traçabilité du Dépistage des Troubles Nutritionnels (indicateur DTN).

● **Que fait l'établissement dans lequel je suis hospitalisé(e) pour lutter contre les infections associées aux soins ?**

L'indicateur ICALIN (Indicateur Composite des Activités de Lutte contre les Infections Nosocomiales) me présente une note sur 100 quant à l'organisation, les moyens et les actions mis en place par cet établissement pour lutter contre les infections associées aux soins.

● **Et l'hygiène des mains, quelles mesures sont prises ici ?**

L'indicateur ICSHA (Indicateur de Consommation des Solutions HydroAlcooliques) représente en pourcentage la consommation annuelle de l'établissement en produit désinfectant hydroalcoolique par rapport à un objectif fixé par le Ministère.

● **Quelle est la consommation d'antibiotiques de cet établissement ?**

L'ICATB (Indicateur Composite du bon usage des AnTiBiotiques) reflète le bon usage des antibiotiques dans l'établissement.



La **sécurité** des soins :
c'est **VOUS** & c'est **NOUS !**

comprendre et agir autour de la sécurité des patients

Livret d'information des usagers



COMET est un regroupement de structures et d'établissements sociaux, médicosociaux et de soins autour du bassin de population hyérois

Tous les professionnels de santé, exerçant en établissements de santé ou en libéral, sont engagés depuis de nombreuses années dans une démarche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité de soins. Cette démarche est animée dans chaque établissement, par les équipes d'hygiène et les services qualité / gestion des risques. N'hésitez pas à les interroger. Répondre à vos questions fait aussi partie de leur métier.

La sécurité des soins repose sur **VOUS...**

... bien utiliser les médicaments c'est...

- bien lire mon **ordonnance**,
- connaître les **noms** de mes médicaments, leur **dosage**, **posologie**, **voie d'administration** et la **durée** de mon traitement,
- savoir **à quoi sert chacun** des médicaments prescrits en gardant les notices ou en **consultant** mon médecin ou pharmacien au moindre doute,
- en cas d'hospitalisation, penser à **confier mon traitement** à l'équipe soignante et ne pas pratiquer l'**automédication**.

Les **6 étapes** clés pour respecter ma prescription médicale

- 1) Je signale aux professionnels de santé mon traitement en cours, mes allergies, les effets indésirables éventuels que je ressens.
- 2) Je questionne les professionnels de santé sur les modalités de prise des médicaments (avant, pendant, après les repas...).
- 3) Je n'arrête pas ou ne modifie pas moi-même mon traitement sans en parler à mon médecin.
- 4) Je ne dépasse pas la dose indiquée.
- 5) Je respecte les horaires de prise de mon traitement.
- 6) Je ne reprends pas de moi-même ce qui m'a été prescrit auparavant sans consulter mon médecin.

6 Conseils pour gérer ma pharmacie personnelle

- 1) J'organise le rangement de mes médicaments dans un endroit adapté, frais, sec et hors de portée des enfants.
- 2) Je respecte les recommandations de conservation préconisées sur la notice.
- 3) Je conserve les médicaments le nécessitant au réfrigérateur entre +2° et +8°C, en dehors et à distance du compartiment de congélation et dans une boîte hermétique.
- 4) Je vérifie régulièrement les dates de péremption de mes médicaments.
- 5) Je ne jette jamais les médicaments dans la poubelle, les toilettes ou le lavabo : je les rapporte à la pharmacie.
- 6) Je vérifie les médicaments que j'ai à la maison avant de faire le renouvellement à la Pharmacie.

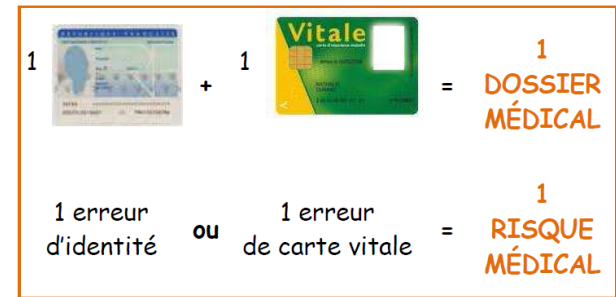


... agir sur les situations à risques...

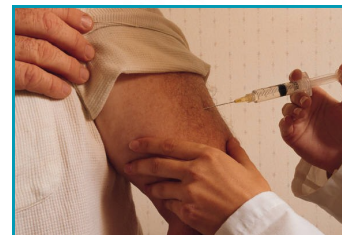


- en étant partenaire et acteur de ma santé que ce soit en ville ou en établissement de santé.

- en étant particulièrement vigilant sur mon identité et pour cela apporter ma pièce d'identité et ma carte vitale à chaque consultation et vérifier l'exactitude de mes noms, prénoms et de ma date de naissance.



- en respectant des règles simples d'hygiène comme le lavage fréquent des mains et en sensibilisant mon entourage.



- en étant à jour de mes vaccinations.